Supplément estival 2019

Le Cogl'Porteur

Magazine des Coglaisiens et Coglaisiennes

Comice agricole aux Portes du Coglais

Edito

La commission communication et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir, en ce début juillet, de vous présenter la version estivale du Cogl'Porteur.

Cette nouvelle édition de notre bulletin communal fait une très large place à la présentation du budget tel qu'il a été voté à l'unanimité, il y a maintenant quelques semaines. Il vous présente les investissements qui conduiront notre action pour les mois à venir.

Ces investissements tendent à vous permettre de bénéficier d'une qualité de service optimale, tout en améliorant notre cadre vie, sans augmentation de la fiscalité, ce qui est à mes yeux essentiel…

Rénovation de l'ancienne mairie de Montours afin d'y accueillir nos archives, création d'un terrain multi-activités pour tous à La Selle-en-Coglès, poursuite de l'aménagement du bourg et lancement d'une étude d'extension du réseau d'assainissement de Coglès, étude de faisabilité d'une extension de notre école publique, aménagement de l'entrée du bourg de La Selle-en-Coglès côté lotissement et réfection de l'éclairage public du chemin piétonnier entre la salle des fêtes et l'école Victor Hugo à Montours sont à l'ordre du jour.

Vos élus sont à votre écoute et à votre disposition ; aussi n'hésitez pas à nous solliciter directement ou lors de la permanence hebdomadaire, que j'assure tous les samedis matin, en alternance à Montours, La Selle-en-Coglès et Coglès.

Permettez-moi de saluer à nouveau l'action de nos agents à votre service, de remercier Liliane Robert pour ses nombreuses années d'exercice professionnel auprès de nos enfants dans Les Portes du Coglais et de souhaiter la bienvenue à Mireille Masson et Franck Laisné qui nous ont rejoint au printemps.

La commune vous doit son dynamisme et son attractivité…à vous tous, engagés dans la vie locale ou associative… Merci très sincèrement de votre implication.

Très bon été dans Les Portes du Coglais et rendez-vous nombreux, le 31 août à La Selle-en-Coglès, pour le Comice agricole et rural du Coglais, qui sera un événement majeur du territoire !

AYMAR DE GOUVION SAINT CYR
Maire des Portes du Coglais

Sommaire

- Budget
- Comice agricole
- Associations
- Infos pratiques

LE BUDGET 2019

Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 674 571,77 €
Il est réparti comme suit :

Dépenses :

Charges à caractère général (eau, électricité, fournitures, entretien de bâtiments, voirie…) : 22,23 %

Charge de personnel : 40,23 %
(Moyenne communale 2018 par habitant : 240 €.
Moyenne départementale 2018 par habitant : 313 €.
Moyenne établie avec les communes dont la catégorie démographique se situe entre 2 000 et 3 499 habitants).

Intérêts de la dette : 4,18 %

Autres dépenses (subventions, contributions, indemnités, amortissements, virement à la section d'investissement…) : 33,36 %

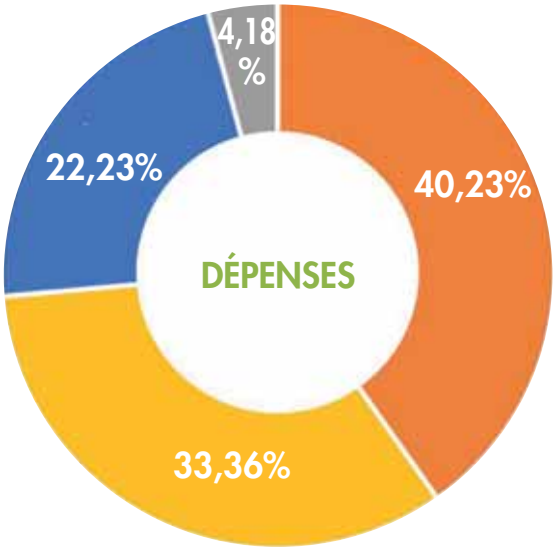

- Autres dépenses
- Charges générales
- Charges de personnel
- Intérêts de la dette

Recettes :

Impôts et taxes : 44,20 %
Les taux d'imposition 2019 restent inchangés par rapport à l'année 2018.
Dotations – Subventions : 43,06 %
Produits des services (facturation cantine scolaire et garderie…) : 9,10 %
Autres recettes (revenus des immeubles, atténuations de charges…) : 3,64 %

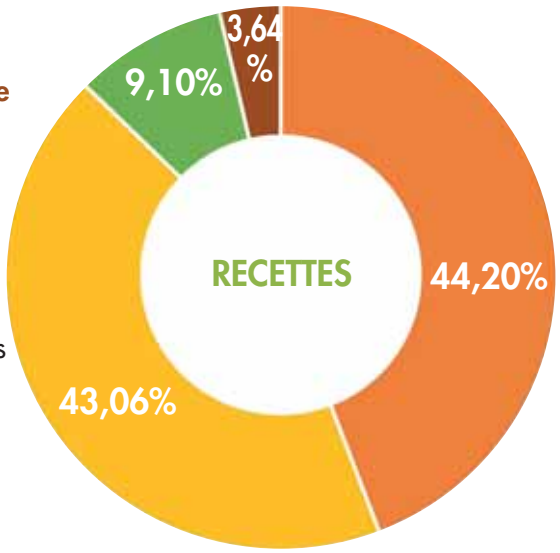

- Dotations - Subventions
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Autres recettes

Le budget d'investissement

Le budget d'investissement se répartit en différentes opérations qui modifient ou enrichissent le patrimoine de la collectivité. En voici quelques-unes :

- Réhabilitation de l'ancienne mairie de Montours en salle d'archivage : 80 000 €
- Eclairage public de la liaison piétonne salle du Clos Breton à l'école publique : 12 500 €

Journal municipal d'informations tiré à 1350 exemplaires et ditribué à tous les habitants des Portes du Coglais
Directeur de la publication : Aymar de GOUVION SAINT CYR - Rédaction : La commission communication - Conception - impression : Imp. LABBÉ Lécousse

- Aménagement d'un plateau à l'entrée du bourg de La Selle-en-Coglès (côté nouveau lotissement) : 70 000 €

- Réhabilitation du terrain de tennis de La Selle-en-Coglès en terrain multisports (tennis – basket – volley) : 40 000 €

- Parking cimetière de Coglès : 29 000 €

- Effacement des réseaux de Coglès : 60 180 €

Il est également inscrit au budget :

- Acquisition de matériel : chaises pour la salle de Coglès, tables pour la salle de La Selle-en-Coglès, signalétiques pédagogiques, table de ping-pong extérieure pour La Selle-en-Coglès, vaisselle pour les salles, décorations de Noël, matériel service technique…
- Sablage terrains de foot.
- Etude travaux église de Montours.
- Travaux de peinture clocher et porte de l'église de La Selle-en-Coglès.
- Travaux d'électrification square Saint Michel – Montours
- Acquisitions de terrains et de bâtiments.
- Travaux de reprises de concessions cimetière La Selle-en-Coglès.
- Etude travaux aménagement du bourg de Coglès.
- Extension de l'assainissement collectif de Coglès.
- Contrat d'objectifs
- Travaux Les Petites Cours – Montours et Périphérique du bourg.
- Travaux de bâtiments : toilettes publiques de Montours – Salle ex-paroissiale de Coglès.
- Matériel informatique école publique.
- Étude extension école publique.

LOTISSEMENTS

Lots restants en lotissement sur l'ensemble de la Commune Nouvelle

Lotissement	Commune déléguée	N° lot	m²	Prix TTC au m²
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	1 à 15 *	409 à 648	45,00
Le Rocher	La Selle-en-Coglès	5	780	31,20
Le Bignon	Montours	2	516	45,00
Le Bignon	Montours	3	328	45,00
Le Bignon	Montours	4	411	45,00
Le Bignon	Montours	6	694	45,00
Tertre Crochet	Montours	21	933	35,00
Tertre Crochet	Montours	24	894	35,00

- Coglès : Le Clos des Roses : dernier lot n° 12 réservé

*Les Mazières II : lots 5-7-15 réservés

COMICE AGRICOLE DU COGLAIS

Interview de Jean Desloges, président

Evénement incontournable aux Portes du Coglais, le Comice Agricole et Rural du Coglais se tiendra le 31 août 2019 à La Selle-en-Coglès, sur le site du Clos Neuf.

Au 19ème siècle, les Comices agricoles avaient pour principal objectif de réunir les cultivateurs et les éleveurs d'une région, pour échanger sur l'évolution des procédés de culture et d'élevage et faire prospérer la production agricole. Aujourd'hui, « les Comices sont ouverts à tous les publics et à toutes les filières en lien avec le monde rural et c'est ce qui fait notre force » avance Jean Desloges, ancien producteur laitier et président du Comice agricole du Coglais depuis 2015. Une centaine d'exposants, artisans et commerçants accompagneront les éleveurs pour accueillir sur 12 ha les quelques 4 000 visiteurs attendus.

Le Comice a lieu généralement tous les 2 ans sur notre territoire. Une nouveauté cette année, les artisans du Pays de Fougères seront représentés.

Près de 150 bovins et plusieurs dizaines de chevaux seront de la partie pour présenter tout le savoir-faire des éleveurs et aussi pour se faire admirer…

Faire une belle fête

« Notre but est de faire une belle fête, que les gens soient heureux, joyeux et viennent librement en famille » ajoute l'organisateur, « tout en mettant en avant la vie en milieu rural ».

La programmation, riche et éclectique, devrait tenir toutes ses promesses. Une randonnée pédestre organisée par la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) sur le parcours de l'Orée des Gastines ouvrira les festivités (départ sur place à 9 heures, deux circuits proposés pour les amateurs et randonneurs chevronnés). La journée sera ponctuée de nombreuses animations et différents concours (bovins, chevaux, labour). Le Club de danse country d'Antrain fera une représentation. Les jeunes visiteurs ne seront pas en reste. L'après-midi, une présentation de veaux sera organisée pour les enfants. Pour continuer à les distraire, seront installés des jouets en bois, mis à disposition des playmobils, une structure gonflable, un trampoline… Pour les nostalgiques, une exposition de vieux tracteurs avec démonstration de labour et battage à l'ancienne ainsi qu'une exposition de vieilles voitures. Pour les audacieux, un concours de conduite de tracteurs. Pour les gourmets, une animation de fabrication de miel… et la liste n'est pas exhaustive. Sans oublier le 1er Forum des associations des Portes du Coglais accueilli sur place ! « Nous avons souhaité proposer un maximum d'animations pour la satisfaction du visiteur » conclut le président.

Dîner cabaret spectacle

« La journée s'achèvera en beauté avec le repas animé par le groupe Les ALREX. **A partir de 20h,** à la **salle des fêtes de la Selle-en-Coglès. Réservation au 06 34 51 06 98.**

FORUM DES ASSOCIATIONS DES PORTES DU COGLAIS

Le 31 AOÛT 2019 : UNE GRANDE PREMIÈRE !

Chapeauté par Guy Delanoë, président du Comité des fêtes de Montours depuis 10 ans, le premier forum des associations des Portes du Coglais attend un grand nombre de visiteurs. Le Comice agricole est en effet un beau tremplin pour les associations représentées. « Notre intérêt est bien évidemment de brasser un maximum de monde pour faire connaître notre activité à l'échelle du Canton » souligne le président. L'idée a été lancée en septembre 2018, lors de la réunion annuelle des associations, organisée par la commission vie communale. Le projet a abouti en mars dernier lorsque tous les protagonistes se sont accordés pour accepter l'invitation du Comice agricole et Rural du Coglais.

Guy Delanoë, désigné unanimement président du Forum des Portes du Coglais 2019, met ainsi sa longue expérience d'organisateur d'événements au service des activités culturelles, artistiques, sportives et autres, de la commune nouvelle.

De 10h – 18h

Le stand du forum accueillera notamment les 3 comités des fêtes des Portes du Coglais, la chorale Résonnance, le twirling Club du Coglais qui donnera une représentation, les aînés ruraux de Coglès et Montours, l'association « Au bord de l'eau » (Qi Gong), le club de Viet Vo Dao…

Appel à bénévoles

« Le Comice recherche des bénévoles la semaine précédant l'événement. Merci de contacter Jean Desloges au 06 34 51 06 98 ou par mail : comiceducoglais@orange.fr

AGENTS COMMUNAUX

1 départ en retraite, 2 nouveaux agents

Périscolaire

Le 10 mai dernier, élus et agents étaient réunis pour remercier Liliane Robert,agent communal basé sur les sites périscolaires de la Selle-en-Coglès, partie officiellement en retraite le 1er avril 2019.

Liliane Robert, 62 ans, a fait sa carrière à la mairie de La Selle-en-Coglès de 1985 à 2019.

Elle a reçu des mains du maire la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en récompense de son dévouement et de ses 20 années de service dans notre collectivité (médaille d'argent).

Aymar de Gouvion Saint Cyr,
Mireille Masson et Liliane Robert

Suite à une première expérience en cantine-garderie sur le site de Coglès en 2018, Mireille Masson a repris du service fin mars pour suppléer Liliane Robert à La Selle-en-Coglès. Mireille Masson vient du secteur privé et a déjà une bonne expérience de l'accompagnement des enfants.

Espace vert

Face à un surcroît de travail saisonnier relatif à la gestion des espaces verts, la commune a fait appel à un nouvel agent. Franck Laisné est arrivé début avril et renforce l'équipe des agents techniques pendant 7 mois, sur les sites des Portes du Coglais.

CNI - PASSEPORTS

Depuis septembre 2018, date de l'ouverture du dispositif de recueil à la mairie de la Selle-en-Coglès, les demandes de création ou de renouvellement de cartes d'identité ou passeports sont en hausse constante. De septembre 2018 à fin mai 2019, 550 titres sécurisés ont été établis. En mars dernier, l'approche des examens pour les jeunes et l'anticipation des départs en vacances ont justifié le pic des demandes ….

Actuellement, nos agents traitent environs 120 demandes par mois, dont 62,5 % de Cartes Nationales d'Identité.

Le périmètre géographique des demandeurs est de plus en plus vaste. Venant principalement du pays de Fougères, pays de Liffré, bassin rennais ou secteur de Vitré, certains n'hésitent pas à se déplacer de Nantes ou Quimper pour bénéficier d'un service rapide et de qualité.

Pour rappel, les prises de rendez-vous s'effectuent via notre site www.lesportesducoglais.fr ou à défaut en téléphonant à la mairie déléguée de La Selle-en-Coglès : 02 99 98 62 02

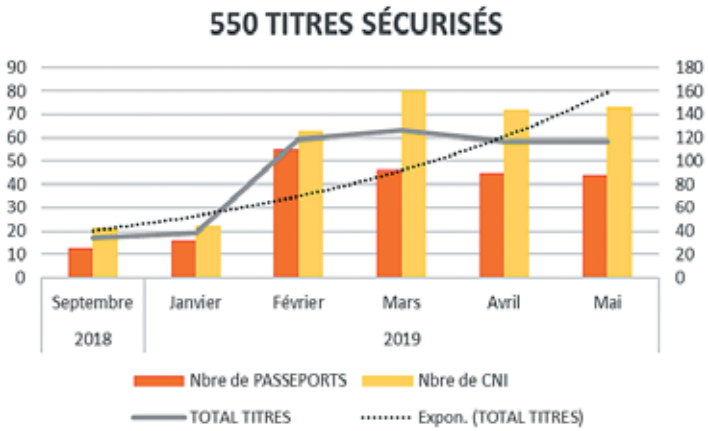

NOUVELLES AIRES DE LOISIRS

Une aire de jeux à Montours

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes des Portes du Coglais, une aire de jeux est installée depuis début avril, Esplanade Simone Veil à Montours, Les Portes du Coglais.

Les jeunes conseillers, entourés par le Maire et les élus, ont eu le plaisir d'inaugurer en avril cette nouvelle aire de jeux destinée aux enfants de 2 à 8 ans, accompagnés d'adultes.

Un terrain de pétanque à La Selle-en-Coglès

Pour le plaisir des amateurs de pétanque des Portes du Coglais, le nouveau terrain de pétanque de La Selle-en-Coglès est opérationnel depuis fin mai 2019.

Il se situe près de la salle des fêtes des Mazières, côté garderie.

AGENDA DES CLASSES 9

Montours

Samedi 14 septembre 2019 à la salle du Clos Breton.

-11h00 : Cérémonie au jardin de la Vierge
-11h45 : Photo de groupe à la salle du Clos Breton.
-12h30 : Apéritif offert par la mairie à tous les habitants des Portes du Coglais concernés par les classes 9
- 13h15 : Repas (sur réservation)
- 21h : Buffet suivi d'une soirée dansante (sur réservation)

Contact – Réservation :

Gaëtan FOUQUET : 06 16 50 73 16

ou Michelle Prodhomme
51 la Chesnaie - Montours - 35460 les portes du Coglais

Coglès

Samedi 28 septembre 2019

- 10h30 : Cérémonie à l'église et au monument aux Morts
- 11h15 : Photo de groupe Square des Frères Maillard
- 12h00 : Apéritif offert par la municipalité et repas des classes à l'Auberge du Petit Moulin, Valaine, Le Ferré

Contact – Réservation :
Jérôme Labbé au 07 88 22 84 16

La Selle-en-Coglès

Samedi 12 octobre 2019 à la salle des Mazières.

- 11h15 : Cérémonie à l'église
- 12h00 : Photo des classes 9
- 13h00 : Apéritif offert par la municipalité et repas des classes à la salle des Mazières
- 19h20 : Repas et soirée à la salle des Mazières

Contact – Réservation :
Jean-Louis LARNAUD au 02 99 97 88 42

Invitation

A cette occasion, l'association des classes de Montours invite toutes les personnes concernées par les classes 9 et du fait de la commune nouvelle, également celles de Coglès et La Selle-en-Coglès.

Dates à retenir

Repas ACCA : Samedi 24 août 2019 - Coglès

Réunion de rentrée périscolaire : Jeudi 29 août à 18h30 salle des fêtes de Coglès.

ASSOCIATIONS

L'UNC dans le Golfe du Morbihan

L'UNC de La Selle-en-Coglès a organisé son traditionnel voyage annuel le 4 juin dernier. Une cinquantaine de membres des 3 communes déléguées, épouses et sympathisants, ont apprécié la visite de Vannes et la beauté de son centre historique. Malgré un temps mitigé, la traversée du Golfe qui s'en est suivie fut calme et les participants ont déjeuné sur l'Ile d'Arz, face à la mer…

Challenge du Coglais et vide grenier

A La Selle-en-Coglès, le lundi de la Pentecôte a été très animé. Le Comité des fêtes de La Selle-en-coglès organisait à la fois un vide grenier et accueillait la 5ème épreuve du Challenge du Coglais Couesnon Marches de Bretagne. Ce challenge cycliste se dispute en 6 manches cette année du 17 mars au 25 août 2019. Il est ouvert aux 2èmes, 3èmes catégories, Juniors et Pass Cycliste.

Malgré une météo peu propice aux activités de plein air, ce fut une belle journée festive dans notre commune.

CCAS

Le repas du CCAS des Portes du Coglais s'est déroulé samedi 23 mars à la salle des fêtes de La Selle-en-Coglès. L'événement a réuni 180 convives. Ce repas festif était agrémenté d'une ambiance musicale, ponctuée de pauses chantées. M. le Maire, Aymar de Gouvion Saint Cyr et les élus du CCAS ont honoré les doyens de l'assemblée : Thérèse Prudor et Clémentine Prod'homme, 93 ans ainsi que Léon Rosset et Armand Villerbu, 92 ans, remettant un bouquet de fleurs à chacun. En fin de repas, les participants ont goûté à la belle prestation de quelques musiciens du Bagad Raoul II de Fougères.

Les doyens au 1er rang (de gauche à droite) : Armand Villerbu, Clémentine Prod'homme, Léon Rosset, Thérèse Prudor

Carnet

Nous déplorons la disparition de M. Jean Delanoë à l'âge de 82 ans, ancien combattant AFN, membre actif de longue date de la section UNC de Coglès.

Pompier volontaire à la compagnie de Coglès de 1964 à 1992. En 1978, il obtient le grade de caporal. En 1982, il reçoit des mains de M. Yves Ferrand de la Conté, maire de Coglès, la médaille d'argent des sapeurs-pompiers volontaires. En 1989, il remplace M. Maurice Leroy comme chef de corps de la compagnie de Coglès, poste qu'il occupera jusqu'en 1992, année de la dissolution de la compagnie.

Membre du bureau de la section UNC de Coglès de 1987 à 2014, où il occupait deux fonctions, celle de trésorier (1987 à 2012) et celle de Porte-drapeau (1987 à 2014).

Jean Delanoë a œuvré toute sa vie au service de la commune. Discret et disponible, il a mené à bien les missions de services et de mémoire auxquelles il s'était engagé.

SMICTOM

Les sacs jaunes sont uniquement destinés au tri sélectif. Ils sont distribués à titre gratuit car leur coût est inclus dans la redevance ordures ménagères du SMICTOM. Tout autre utilisation des sacs jaunes (déchets alimentaires ou autres) peut entraîner le saccage de ces sacs sur la voie publique (animaux attirés par la nourriture) et/ou l'augmentation de votre revedance.

Rappel des consignes de TRI :

https://www.smictom-fougeres.fr/trier-c-est-gagner/sacs-jaunes/

FRELON ASIATIQUE

CHIENS-CHATS ERRANTS

Plusieurs cas de chiens ou chats errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune ont été signalés.

La loi (art. L. 211-19-1 du CRPM) interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

La divagation animale pose, outre les problèmes de la protection animale (animaux accidentés), les problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures...) mais aussi des conséquences environnementales (déjections dans les lieux privés ou publics, destruction des sacs poubelles sur la voie publique). Nous rappelons aux propriétaires de chiens ou chats qu'il est obligatoire de faire identifier son animal (art. L. 2012.10).

De plus, La stérilisation des chats est fortement recommandée pour endiguer la prolifération de la population féline et les nuisances possibles pour les habitants (bruits, odeurs...).

L'article R622-2 du Code pénal indique que : laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2e classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 €. Il ne faut pas non plus négliger les risques de poursuites judiciaires en cas de divagation d'un chien dangereux.

Contacts

Montours (siège) : 02 99 98 63 77
Coglès 02 99 98 60 68
La Selle-en-Coglès 02 99 98 62 02
mairie@lesportesducoglais.fr